



AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ ET RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE DE L'EXERCICE FINANCIER 2014

Avis public est donné que, conformément à l'article 105.1 de la Loi sur les cités et villes, le trésorier de la municipalité déposera le rapport financier consolidé et le rapport du vérificateur dressés pour l'exercice financier 2014, au cours de la séance extraordinaire du conseil qui se tiendra le mardi 29 novembre 2016, à compter de 19 h, à la salle des délibérations du conseil de l'Hôtel de Ville de Huntingdon.

Donné à Huntingdon, ce 18 novembre 2016.

Denyse Jeanneau, Greffière
